

Notice descriptive	
Titre	Arrêté du 20 janvier 2004 fixant la répartition des sièges de représentants du personnel entre les organisations syndicales appelées à être représentées au sein des comités techniques paritaires de certains services et directions du ministère de l'équipement, des transports, du logement, du tourisme et de la mer (texte non paru au Journal officiel)
Numéro NOR	EQU0410015A
Ministère	Ministère de l'Équipement, des Transports, du Logement, du Tourisme et de la Mer
Thématique de document	Administration générale
Type de document	Arrêté
Date de signature	20-01-2004
Date de publication	25-02-2004
Document	A0030020.pdf